

Le Bulletin

Pour un syndicalisme de proximité, solidaire et à l'écoute des salarié-e-s

Page 2 et 3 : **La crise, la crise...**

Tu hésites à te syndiquer...

Page 4 : **Je suis syndiqué (e) à la Cgt, pourquoi pas toi ?**

La crise, c'est eux ! La solution, c'est nous !

29 janvier, 2,5 millions de personnes : salariés public/privé, retraités, demandeurs d'emploi, jeunes se sont retrouvés côte à côte ainsi que le 19 mars, où nous étions 3 millions sans oublier un 1^{er} mai exceptionnel.

POURQUOI ?

Non pas pour exprimer une simple inquiétude mais pour condamner les choix du Pouvoir pour faire face à la crise :

**TOUT POUR
LES BANQUES
ET LES PATRONS,
RIEN POUR NOUS !**

Le capitalisme est confronté à la crise la plus grave qu'il ait jamais connu. Tous les secteurs de l'économie sont concernés. Cette crise n'est pas purement financière. Elle ne vient pas non plus d'une autre planète, elle était prévisible !



Elle résulte du mode de développement fondé sur une logique libérale : déréglementation, privatisation, mise en concurrence des travailleurs...et course effrénée à la rentabilité au profit des actionnaires.

En 30 ans, la part de la richesse produite par nous qui est passée de la rémunération du travail (nos salaires) à la rémunération du capital (les actionnaires), est de 10% du PIB (produit intérieur brut).

Plutôt que de laisser les responsables, ceux qui ont conduit l'économie mondiale à la catastrophe, imposer leurs solutions qui en fait, ne feront qu'aggraver la situation ne faudrait-il pas augmenter les salaires, les retraites et les minima sociaux ?

Ne faudrait-il pas mettre en place une sécurité sociale professionnelle assurant la continuité d'un contrat de travail et des droits qui lui sont attachés ?

**Ne laissons pas faire
le patronat et
le gouvernement
à son service !**

**Nous ne paierons
pas leur crise !**

**Imposons nos
solutions !**



La crise... La crise...

La crise...

La crise... La crise...

Les Sarkozy, Merkel, Obama et autres Trichet courent au secours du capitalisme en crise, s'affairent autour du malade. Des centaines de milliards surgissent d'on ne sait où pour boucher des trous creusés par les banques.

Les gouvernants nous répètent que « la crise économique est la conséquence de la crise financière », que pour redémarrer la machine, il faut « sauver les principales banques et entreprises », « moraliser le capitalisme » et « poursuivre les réformes ».

Nous savons pourtant que derrière les affaires financières, il y a le réel :

- une nouvelle phase de la mondialisation a permis la mise en concurrence des travailleurs à une échelle sans précédent ;
- une augmentation vertigineuse de la rentabilité du capital a accru la pression sur les salariés, développé la précarité et réduit l'investissement dans la sphère productive ;
- le volume faramineux de liquidités a déclenché une inflation galopante des actifs financiers et immobiliers.

Que peuvent les salariés pour se loger quand les salaires stagnent et le prix de l'immobilier ne cesse d'augmenter ?

De prodigieux crédits ont été offerts par de généreux banquiers d'Outre-Atlantique aux personnes qui ne pouvaient acquérir un logement. Puis, comme chacun sait, ces crédits ont été combinés avec

des produits financiers, et les mélanges savants ont été ensuite vendus et revendus. Mais, quand le prix de l'immobilier a baissé, le logement hypothéqué a perdu de sa valeur et le créancier exigeait des mensualités toujours plus fortes. Quand les acheteurs ne pouvaient plus les payer, ils ont été expulsés.

Tout a commencé donc avec un problème bien réel et

clair



comme de l'eau de roche : de bas salaires qui ne permettent pas de se loger.

Une vraie relance doit donc reposer d'abord sur une revalorisation du travail, donc des salaires, des retraites, des prestations sociales sur fond d'une meilleure reconnaissance des qualifications. Il faut réduire la

volatilité des capitaux, des implantations industrielles et économiques, en renforçant les droits et garanties des salariés.

Mobilisons les compétences des Ingénieurs, Cadres, Techniciens. Ce sont eux qui sont en capacité de préparer l'avenir, soit en développant de nouveaux projets, soit en améliorant les processus de travail et de gestion.

La création de l'activité et des emplois dans les secteurs industriels est indispensable. Les pays qui ont construit leur modèle économique sur l'exportation font le constat dans cette crise de leur grande fragilité à l'égard de la situation économique des autres pays.

Une dernière exigence : l'argent doit aller au financement de l'activité réelle. Difficile de continuer à confier cette responsabilité au système bancaire actuel.

La vraie relance, celle qui permettra aux salariés de sortir de la crise mieux payés, mieux considérés, de réduire le nombre de travailleurs au chômage et en situation précaire, se construira à la fois dans chaque entreprise et par un vaste mouvement social.

N'est-il pas temps de vous syndiquer à la CGT ?



Tu hésites à te syndiquer.. Le syndicalisme n'est pas pour toi ?

Tu te poses des questions sur l'utilité de te syndiquer. Voici les réponses que nous apportons.

1 - Pourquoi me syndiquer, puisque le patron décide de tout dans l'entreprise ?

Rien n'est inéluctable. Si nous prenons en mains nos affaires, nous pouvons faire changer les choses. Dans beaucoup d'entreprises, grâce à l'action collective, des avancées ont été obtenues en matière de salaires, de conditions de travail, de lutte contre la précarité. Le syndicat est le lieu naturel pour que les salariés débattent, s'organisent, agissent pour faire valoir leurs droits, leurs revendications. Tout le monde a sa place dans la CGT.

2 - Les syndicats sont trop loin de nos préoccupations, trop politiques !

La CGT a pour vocation la défense des intérêts des salariés. Nos intérêts sont différents de ceux des patrons. Dans cette perspective, pour être efficaces, nous ne nous interdisons rien : la lutte, la proposition, la négociation...

Nous ne subordonnons pas notre action à l'influence de quiconque (partis politiques, associations, etc.). Les syndicats représentent les salariés dans la société, ils ont un rôle d'acteur social.

3 - Dans mon entreprise, je ne sais pas ce qui se passe dans les réunions avec la direction.

A la CGT, personne n'est propriétaire de son mandat. Ce sont les syndiqués qui décident qui va les représenter.

C'est la section syndicale d'entreprise, le Syndicat avec les adhérents qui élaborent la politique revendicative. Nous exigeons de nos délégués qu'ils soient nos représentants et donc qu'ils rendent des comptes à leur section syndicale ou au syndicat.

4 - Dans mon entreprise, il n'y a pas de délégué. Si j'ai un problème avec la direction, qui me soutiendra ?

Effectivement, dans les PME et les toutes petites entreprises, il n'y a pas la possibilité d'avoir des représentants du personnel. Pour nous, cela n'est pas normal. Quelle que soit la taille de l'entreprise, les salariés devraient pou-

voir se défendre. Cela nécessite des droits nouveaux. Néanmoins, dans nos unions locales, des conseillers du salarié sont à votre disposition.

5 - Je vote pour la CGT, c'est déjà bien suffisant.

Voter, c'est déjà agir. Mais comment prolonger ce vote ? Face aux employeurs, si nous voulons peser, si nous voulons être entendus, si nous voulons négocier dans de bonnes conditions, n'oublions jamais que notre force c'est le nombre et être organisé !

7 - Si je me syndique... où va l'argent de ma cotisation ?

C'est se donner les moyens de l'action collective. En clair, la cotisation sert à l'expression de l'organisation (tracts, affiches, organisation de réunions, etc...). Elle sert au financement solidaire de la CGT à travers ses organisations (confédération, fédérations, unions départementales et locales, syndicats). La cotisation s'élève à 1 % de ton salaire net. Si tu es imposable, elle est déductible de tes impôts.

8 - Si je me syndique... à quoi aurais-je droit ?

Se syndiquer c'est se donner la liberté d'agir. Individuellement et collectivement, nous faisons valoir nos droits (Code du travail, conventions collectives, accords d'entreprises...). En outre, le syndiqué a droit à des informations particulières (presse, informations juridiques, assistance...).





Je suis syndiqué(e) à la CGT, pourquoi pas toi ?

Je me syndique pour être libre d'agir, pour gagner :

- parce que je pense que rien n'est inéluctable et que le patron ne doit pas décider de tout dans l'entreprise ;
- parce que je pense que tant d'injustices dans la société, méritent de s'organiser pour les combattre ;
- parce que je crois que c'est pour donner de la force en prolongeant mon vote CGT ;
- parce qu'à la CGT chacun(e) compte pour un(e) et le point de vue de chacun(e) est impor-

tant. Être syndiqué (e) c'est apporter quelque chose à la collectivité.

- parce qu'enfin le syndicat joue un rôle d'acteur social dans la société et dans l'entreprise. C'est un contre-pouvoir indispensable.

Si tu partages ces quelques réflexions, discutons en ensemble.

Être syndiqué, c'est apporter quelque chose à la collectivité. Tu prendras la place que tu auras envie de prendre, avec le degré d'investissement qui sera le tien. Tous les salariés ont leur place dans le syndicat.

La CGT enregistre depuis plusieurs mois un courant d'adhésions significatif. Avec 20 047 adhésions nouvelles depuis le début de l'année, soit 6 426 de plus que pour la même période l'année précédente, les salariés, retraités, chômeurs montrent qu'en plus grand nombre dans cette période de vif affrontement social, ils veulent se donner la force collective nécessaire pour se défendre contre les attaques du patronat et du pouvoir, faire respecter leurs droits et imposer du progrès social.

Le fait que les adhésions de femmes, de jeunes, de salariés du privé soient en progression est également significatif de ce qui bouge dans le monde du travail et se révèle dans les manifestations, actions et mobilisations qui se développent dans cette période.



Pour un **syndicalisme de conquête et solidaire**, je me syndique à



Je souhaite un rendez-vous Je me syndique

www.ulcgtsaintdenis.fr

NOM :PRENOM :AGE :TEL :

ADRESSE :

Email :ENTREPRISE :

Fax : 01 55 84 41 09 - Email : contact@ulcgtsaintdenis.fr

Tél : 01 55 84 41 13/14

Bulletin à retourner à : Union Locale CGT 9/11 rue Génin 93200 Saint-Denis.